

**FCP de droit français**

**LAZARD ACTIONS  
EMERGENTES**

**RAPPORT ANNUEL**

au 30 décembre 2022

**Société de gestion : Lazard Frères Gestion SAS  
Dépositaire : Lazard Frères Banque  
Commissaire aux comptes : Deloitte & Associés**

## SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	9
3. Rapport de gestion	10
4. Informations réglementaires	14
5. Certification du Commissaire aux Comptes	19
6. Comptes de l'exercice	24
7. Annexe(s)	44
Information SFDR	45

# DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

## Lazard Actions Emergentes

**LAZARD**  
FRÈRES GESTION

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

**Nom du produit :** Lazard Actions Emergentes - Part R  
**Code ISIN :** FR0010380675  
**Initiateur du PRIIPS :** LAZARD FRERES GESTION SAS  
**Site Web :** www.lazardfreresgestion.fr  
**Contact :** +33 (0)1 44 13 01 79  
**Autorité compétente :** L'Autorité des Marchés Financiers (AMF)  
**Pays d'autorisation et agrément :** Ce produit est autorisé en France.  
Ce produit est autorisé en accord avec la Directive UCITS.  
**Date de production du document :** 26/12/2022

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Fonds Commun de Placement (FCP)

**Maturité :** Ce produit ne dispose pas d'une date d'échéance

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance limité des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition actions internationales et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi. Ce produit ne convient pas aux investisseurs ne disposant pas de l'horizon d'investissement recommandé (5 ans).

#### Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : MSCI Emerging Markets. L'indicateur de référence est exprimé en EUR. Les dividendes ou coupons nets sont réinvestis.

Sous la responsabilité de Lazard Frères Gestion, la gestion financière du FCP est déléguée à Lazard Asset Management LLC, New York. La réalisation de l'objectif de gestion passe par l'investissement dans des actions de sociétés domiciliées dans des pays émergents ou dont les activités majoritaires sont situées dans des pays émergents, et qui réalisent la meilleure performance économique sur longue période, en privilégiant celles dont l'évaluation boursière sous-estime cette performance.

La stratégie mise en œuvre repose sur :

- l'identification des entreprises présentant le meilleur profil de performance économique ;
- l'appréciation de cette performance : diagnostic financier, fondement stratégique ;
- la sélection des titres de ces entreprises en fonction de la sous-évaluation par le marché à un instant donné de cette performance ;
- la construction d'un portefeuille diversifié caractérisée par la maîtrise et le contrôle des risques.

Le FCP est investi en actions des pays émergents à hauteur de 90% minimum de l'actif net et/ou en ETF exposés sur les actions des pays émergents.

Le FCP peut investir dans des « Global Deposit Receipt » (GDR) et/ ou dans des « American Deposit Receipt » (ADR) cotés.

Pour la gestion de la trésorerie (10% maximum de l'actif net), le FCP pourra investir dans des OPCVM ou des FIA monétaires ou monétaires court terme français ainsi que dans des titres de créances négociables français et étrangers. Le FCP peut investir à hauteur de 10% maximum de l'actif net en TCN. L'investissement est uniquement réalisé dans des OPC qui investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif net dans d'autres OPC.

Le FCP peut investir en titres intégrant des dérivés à hauteur de 10% maximum de l'actif net.

Le FCP peut utiliser des futures de change, des swaps de change et du change à terme sur des marchés règlementés, organisés et/ou de gré à gré pour couvrir, le portefeuille au risque de change.

**Information benchmark :** L'OPC est géré activement. La stratégie de gestion est sans contrainte par rapport aux titres composants l'indicateur de référence.

**Autres informations :** Les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) sont intégrés à la gestion au moyen d'un modèle d'analyse et de notation interne qui influence directement la gestion sans pour autant constituer un facteur déterminant de la prise de décision.

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

#### Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

**Faculté de rachat :** Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J-1 ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 14h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

**Nom du dépositaire :** LAZARD FRERES BANQUE

**Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :**

Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

### Indicateur de risque :



Période de détention recommandée :

**5 ans**



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. Ce produit ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué lors du rachat.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

### Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

**Période de détention recommandée : 5 ans**

**Exemple d'investissement : 10 000 €**

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
<i>Minimum</i>	<i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i>		
<b>Tension</b>	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	2 270 €	4 530 €
	<b>Rendement annuel moyen</b>	-77,3%	-14,7%
<b>Défavorable</b>	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	7 050 €	4 530 €
	<b>Rendement annuel moyen</b>	-29,5%	-14,7%
<b>Intermédiaire</b>	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	9 660 €	11 140 €
	<b>Rendement annuel moyen</b>	-3,4%	2,2%
<b>Favorable</b>	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	14 250 €	14 190 €
	<b>Rendement annuel moyen</b>	42,5%	7,3%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/02/2015 - 14/02/2016

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/11/2012 - 14/11/2013

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/02/2016 - 14/02/2017

## QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

LAZARD FRERES GESTION SAS gère le produit mais les actifs du produit sont conservés par le dépositaire. Par conséquent, un défaut de LAZARD FRERES GESTION SAS serait sans effet sur les actifs du produit.

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Les frais présentés ne comportent pas les éventuels frais de contrats d'assurance-vie.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	552 €	1 824 €

Incidence des coûts annuels (*)	5,6%	3,3% chaque année
---------------------------------	------	-------------------

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,5% avant déduction des coûts et de 2,2% après cette déduction.

#### Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3,0% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 300 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	2,2% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	218 €
Coûts de transaction	0,4% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	34 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liées aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

### COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

#### Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (5 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

### COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :

Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France

Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse [www.lazardfreresgestion.fr](http://www.lazardfreresgestion.fr).

### AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante [https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds\\_93.html?idFond=OER](https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=OER)

# DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

## Lazard Actions Emergentes

**LAZARD**  
FRÈRES GESTION

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### PRODUIT

**Nom du produit :** Lazard Actions Emergentes - Part I  
**Code ISIN :** FR0010365288  
**Initiateur du PRIIPS :** LAZARD FRERES GESTION SAS  
**Site Web :** www.lazardfreresgestion.fr  
**Contact :** +33 (0)1 44 13 01 79  
**Autorité compétente :** L'Autorité des Marchés Financiers (AMF)  
**Pays d'autorisation et agrément :** Ce produit est autorisé en France.  
Ce produit est autorisé en accord avec la Directive UCITS.  
**Date de production du document :** 26/12/2022

### EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type :** Fonds Commun de Placement (FCP)

**Maturité :** Ce produit ne dispose pas d'une date d'échéance

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance limité des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition actions internationales et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi. Ce produit ne convient pas aux investisseurs ne disposant pas de l'horizon d'investissement recommandé (5 ans).

#### Objectifs :

L'objectif de gestion vise à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence simple suivant : MSCI Emerging Markets. L'indicateur de référence est exprimé en EUR. Les dividendes ou coupons nets sont réinvestis.

Sous la responsabilité de Lazard Frères Gestion, la gestion financière du FCP est déléguée à Lazard Asset Management LLC, New York. La réalisation de l'objectif de gestion passe par l'investissement dans des actions de sociétés domiciliées dans des pays émergents ou dont les activités majoritaires sont situées dans des pays émergents, et qui réalisent la meilleure performance économique sur longue période, en privilégiant celles dont l'évaluation boursière sous-estime cette performance.

La stratégie mise en œuvre repose sur :

- l'identification des entreprises présentant le meilleur profil de performance économique ;
- l'appréciation de cette performance : diagnostic financier, fondement stratégique ;
- la sélection des titres de ces entreprises en fonction de la sous-évaluation par le marché à un instant donné de cette performance ;
- la construction d'un portefeuille diversifié caractérisée par la maîtrise et le contrôle des risques.

Le FCP est investi en actions des pays émergents à hauteur de 90% minimum de l'actif net et/ou en ETF exposés sur les actions des pays émergents.

Le FCP peut investir dans des « Global Deposit Receipt » (GDR) et/ ou dans des « American Deposit Receipt » (ADR) cotés.

Pour la gestion de la trésorerie (10% maximum de l'actif net), le FCP pourra investir dans des OPCVM ou des FIA monétaires ou monétaires court terme français ainsi que dans des titres de créances négociables français et étrangers. Le FCP peut investir à hauteur de 10% maximum de l'actif net en TCN. L'investissement est uniquement réalisé dans des OPC qui investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif net dans d'autres OPC.

Le FCP peut investir en titres intégrant des dérivés à hauteur de 10% maximum de l'actif net.

Le FCP peut utiliser des futures de change, des swaps de change et du change à terme sur des marchés règlementés, organisés et/ou de gré à gré pour couvrir, le portefeuille au risque de change.

**Information benchmark :** L'OPC est géré activement. La stratégie de gestion est sans contrainte par rapport aux titres composants l'indicateur de référence.

**Autres informations :** Les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) sont intégrés à la gestion au moyen d'un modèle d'analyse et de notation interne qui influence directement la gestion sans pour autant constituer un facteur déterminant de la prise de décision.

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

#### Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

**Faculté de rachat :** Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J-1 ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 14h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

**Nom du dépositaire :** LAZARD FRERES BANQUE

**Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :**

Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTE ?

### Indicateur de risque :



Période de détention recommandée :

**5 ans**



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. Ce produit ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué lors du rachat.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

### Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

**Période de détention recommandée : 5 ans**

**Exemple d'investissement : 10 000 €**

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
<i>Minimum</i>	<i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i>		
<b>Tension</b>	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	2 270 €	4 530 €
	<b>Rendement annuel moyen</b>	-77,3%	-14,7%
<b>Défavorable</b>	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	7 090 €	4 530 €
	<b>Rendement annuel moyen</b>	-29,1%	-14,7%
<b>Intermédiaire</b>	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	9 710 €	11 410 €
	<b>Rendement annuel moyen</b>	-2,9%	2,7%
<b>Favorable</b>	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	14 320 €	14 530 €
	<b>Rendement annuel moyen</b>	43,2%	7,8%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/02/2015 - 14/02/2016

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/11/2012 - 14/11/2013

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 14/02/2016 - 14/02/2017

## QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

LAZARD FRERES GESTION SAS gère le produit mais les actifs du produit sont conservés par le dépositaire. Par conséquent, un défaut de LAZARD FRERES GESTION SAS serait sans effet sur les actifs du produit.

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%)
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis

Les frais présentés ne comportent pas les éventuels frais de contrats d'assurance-vie.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	506 €	1 565 €

Incidence des coûts annuels (*)	5,1%	2,8% chaque année
---------------------------------	------	-------------------

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,5% avant déduction des coûts et de 2,7% après cette déduction.

#### Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3,0% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à 300 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	1,8% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	172 €
Coûts de transaction	0,4% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	34 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liées aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

### COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

#### Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (5 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

### COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :

Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France

Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse [www.lazardfreresgestion.fr](http://www.lazardfreresgestion.fr).

### AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante [https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds\\_93.html?idFond=OEI](https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=OEI)

## 2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Le Président de la société de gestion Lazard Frères Gestion S.A.S a décidé, pour le FCP **LAZARD ACTIONS EMERGENTES** (code ISIN : FR0010365288) :

- L'insertion d'une information relative aux investisseurs russes et biélorusses ;
- La suppression de la mention optionnelle relative au plafonnement des rachats (« Gates ») ;
- L'acceptation des ordres de souscriptions et rachats en parts et/ou en montant.

➤ **Date d'effet : 16/06/2022.**

Le Président de la société de gestion Lazard Frères Gestion S.A.S a décidé, pour le FCP **LAZARD ACTIONS EMERGENTES** (code ISIN : FR0010365288) :

- La décimalisation en millième des parts.

➤ **Date d'effet : 15/07/2022.**

Changement à venir :

Le DICI du FCP **LAZARD ACTIONS EMERGENTES** (code ISIN : FR0010365288) est passé au DIC PRIIPS (*Document d'Information Clé et Packaged Retail Investment and Insurance-based Products*) au 1<sup>er</sup> janvier 2023, conformément au règlement européen visant à uniformiser l'information précontractuelle des produits financiers destinés aux investisseurs de détail.

### 3. RAPPORT DE GESTION

#### PERFORMANCE

**La performance de l'OPC sur la période est de :**

**Part I = -10,4%,**

**Part R = -10,9%.**

**La performance de l'indice sur la période est de : -14,9%.**

*La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC et n'est pas constante dans le temps.*

#### Revue Des Marchés :

Au cours d'une année riche en événements et en défis, les actions des marchés émergents ont terminé en nette baisse, sous-performant légèrement les marchés développés. Les marchés mondiaux ont été frappés au début de 2022 par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, qui a poussé de façon notable l'inflation et les taux d'intérêt mondiaux à la hausse et a eu pour effet d'amener les banques centrales à resserrer leur politique monétaire. Bien que l'Europe ait probablement été la région la plus touchée, toutes les zones des marchés émergents ont été impactées, et les pressions inflationnistes se sont observées à l'échelle mondiale. La Réserve fédérale américaine, ainsi que les banques centrales de nombreux marchés en développement, ont mis en place des politiques monétaires plus restrictives, stratégies qui ont eu tendance à protéger, dans une certaine mesure, les devises des marchés émergents contre un dollar américain fort. L'indice MSCI Emerging Markets\* a chuté d'environ 20% sur la période, les marchés d'Europe de l'Est ayant, sans surprise, enregistré la plus forte baisse, soit plus de 82%\*. Les marchés émergents asiatiques ont chuté de près de 22%\*, plombés par les préoccupations géopolitiques et le ralentissement de la croissance économique en Chine. Les marchés d'Amérique latine ont quant à eux enregistré une performance positive de près de 9%\* sur la période, grâce à la hausse des prix des matières premières et à une légère amélioration du sentiment des investisseurs sur ces marchés.

L'événement le plus spectaculaire de ces douze mois a été l'invasion de l'Ukraine par la Russie, qui a débuté le 24 février 2022. Elle a été immédiatement suivie de sanctions de grande envergure contre la Russie, qui ont eu pour effet d'augmenter sensiblement le prix de certaines matières premières et de paralyser les liquidités financières internes de la Russie. Cela a essentiellement fermé le marché, en particulier pour les investisseurs étrangers, et la plupart des titres russes ont été complètement dépréciés en mars. L'événement a eu un impact immédiat, notamment sur les marchés européens, qui dépendaient des prix du gaz russe. Les actions hongroises et polonaises ont baissé de façon considérable, bien qu'elles aient connu une reprise majeure vers la fin de l'année, les tensions géopolitiques semblant s'apaiser. Les pays producteurs de matières premières, tels que l'Arabie saoudite et l'Afrique du Sud, se sont mieux comportés, mais ont connu une faiblesse vers la fin de la période, les prix du pétrole brut ayant fléchi dans le premier pays et un scandale politique ayant touché le second. Les cours des actions turques ont terminé en hausse spectaculaire, réalisant la performance la plus élevée par pays, malgré les récents niveaux d'inflation record, très probablement en raison de l'apport de financement de la part de pays voisins et d'une révision à la baisse des anticipations d'inflation.

Les actions asiatiques ont été affectées de diverses façons au cours des douze mois. La vigueur des prix des matières premières a favorisé les pays exportateurs en Amérique latine, au Moyen-Orient et en Asie du Sud-Est. Lorsque les investisseurs ont commencé à se méfier de la récession économique mondiale, les valeurs liées au domaine du matériel informatique et des semi-conducteurs ont fortement chuté. Les actions chinoises ont chuté pour diverses raisons, notamment le manque de visibilité politique des plateformes Internet et la crise de l'endettement du secteur immobilier. Lors du Congrès national du Parti communiste chinois, les investisseurs se sont inquiétés de savoir si la croissance économique était une priorité politique. Toutefois, vers la fin de l'année, cette faiblesse a été quelque peu compensée, car l'économie chinoise a commencé à se rouvrir et des efforts ont été faits pour aider le secteur immobilier. Les cours des actions indiennes, qui ont enregistré des performances relativement bonnes en début d'année, ont chuté de moins de 10%\*, le dynamisme économique naturel ayant maintenu l'intérêt des investisseurs. Les marchés de l'Asie du Sud-Est, tels que l'Indonésie, la Malaisie et la Thaïlande, ont également enregistré de bonnes performances grâce à la hausse des prix des produits de base et à l'amélioration des attentes en matière de tourisme.

En partie en raison des faibles attentes des investisseurs à la suite d'une série d'élections présidentielles de gauche, les marchés d'Amérique latine ont enregistré de bonnes performances. Comme il s'agit d'une importante région productrice de matières premières, elle a également bénéficié des sanctions imposées aux matières premières russes. Par conséquent, les actions brésiliennes, chiliennes et péruviennes ont progressé au cours de la période malgré des troubles politiques considérables, notamment des élections et des mises en accusation. Le cours des actions colombiennes a chuté à la suite de la victoire d'un nouveau président socialiste, Gustavo Petro, lors des élections. Les actions mexicaines ont baissé plus modestement en raison des inquiétudes liées à l'inflation.

Par secteur, les soins de santé, les technologies de l'information, l'énergie et les services de communication ont été les moins performants. Les services publics, les services financiers et les biens de consommation de base ont enregistré les meilleures performances.

#### Contributeurs à la performance :

Au cours de la période de 12 mois se terminant le 31 décembre, le fonds Lazard Actions Emergentes a affiché une performance de -10,4% et a surperformé l'indice MSCI Emerging Markets ND EUR qui a délivré -14,9% sur la période. (La performance du fonds est nette de frais et exprimée en EUR).

#### Contributeurs positifs

- La sélection de titres dans les secteurs de l'énergie et financiers a contribué positivement à la performance relative, tout comme la sélection de titres en Chine et au Brésil.
- La surpondération du secteur financiers et du Brésil, de l'Indonésie et de l'Afrique du Sud a contribué à la performance.
- La sous-pondération de l'exposition aux secteurs des services de communication et de la consommation discrétionnaire a été bénéfique à la performance relative.
- Les actions de BB Seguridade ont progressé après que l'assureur brésilien a annoncé de solides résultats trimestriels et une amélioration de ses perspectives, avec des taux d'intérêt plus élevés et une normalisation des ratios de pertes liées à la pandémie.
- Les actions des sociétés de l'énergie, Petrobras, basée au Brésil, et Galp, une société portugaise possédant des actifs mondiaux, notamment en Amérique latine et en Afrique, ont progressé parallèlement à la hausse des prix à terme du pétrole brut.
- La hausse du cours de l'action de la banque Banco do Brasil, basée au Brésil, a été attribuée à la croissance saine des prêts et à la qualité robuste des actifs, qui semblent favorables par rapport à ses concurrents.
- Les actions de Bank Mandiri ont grimpé en raison de l'optimisme suscité par l'amélioration des perspectives de croissance et d'expansion des marges de cette banque basée en Indonésie.

#### Contributeurs négatifs

- La sélection de titres dans le secteur des services de communication a nui à la performance relative, tout comme la sélection de titres en Russie.
- La surpondération du secteur de l'énergie a nui à la performance relative.
- La sous-exposition à l'Inde a nui à la performance relative.
- Les actions des fabricants de puces coréens Samsung Electronics et SK Hynix Demand ont chuté dans le cadre d'une baisse plus importante des valeurs liées aux semi-conducteurs, en raison des craintes d'un cycle baissier de la demande, des confinements liés au coronavirus en Chine et des inquiétudes croissantes concernant une récession potentielle provoquée par la hausse des taux d'intérêt.
- Les actions des sociétés russes, notamment la banque Sberbank, la société de services de télécommunications Mobile TeleSystems et la société dans le secteur de l'énergie Lukoil, ont toutes chuté à une valeur nulle à la suite de leur retrait de l'indice MSCI Emerging Markets.

#### Perspectives :

Nous pensons que cette reprise se poursuivra si certains facteurs de marché persistent, notamment la reprise relative de la croissance, la décélération de l'inflation, la baisse du dollar américain et l'amélioration des fondamentaux. Après la chute brutale des marchés actions dans leur ensemble en 2022, nous pensons que les actions des marchés émergents constituent une classe d'actifs mal évaluée, avec des valorisations attrayantes par rapport aux niveaux historiques.

(\*Données exprimées en US)

#### Informations importantes :

Les informations et opinions présentées ont été obtenues ou dérivées de sources jugées fiables par Lazard Asset Management LLC ou ses affiliées ("Lazard"). Lazard ne fait aucune déclaration quant à leur exactitude ou leur exhaustivité. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont à la date de publication et sont susceptibles d'être modifiées.

Les performances citées représentent les performances passées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Les allocations mentionnées sont basées sur un portefeuille qui représente l'investissement proposé pour un compte entièrement discrétionnaire. Les allocations et la sélection des titres sont susceptibles d'être modifiées.

Les cours des actions fluctuent ; la valeur de votre investissement fluctue donc, ce qui peut entraîner une perte. Les titres de certains pays non nationaux peuvent être moins liquides, plus volatils et moins soumis à la surveillance des pouvoirs publics que sur le marché national. La valeur de ces titres peut être affectée par les variations des taux de change, l'application des lois fiscales spécifiques d'un pays, les changements dans l'administration gouvernementale et la politique économique et monétaire. Les titres des marchés émergents comportent des risques particuliers, tels que des marchés de négociation moins développés ou moins efficaces, un manque d'informations sur les sociétés et des normes d'audit et juridiques différentes. Les marchés des valeurs mobilières des pays émergents peuvent être extrêmement volatils ; la performance peut également être influencée par des facteurs politiques, sociaux et économiques touchant les entreprises de ces pays.

La mention de ces titres ne doit pas être considérée comme une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de ces titres. Il ne faut pas supposer que tout investissement dans ces titres a été, ou se révélera, profitable, ou que les décisions d'investissement que nous prendrons à l'avenir seront profitable ou égales à la performance d'investissement des titres référencés ici. Rien ne garantit que les titres mentionnés dans le présent document sont actuellement détenus dans le portefeuille ou que les titres vendus n'ont pas été rachetés. Les titres mentionnés peuvent ne pas représenter l'intégralité du portefeuille.

Ce document est fourni par Lazard Asset Management LLC ou ses affiliés (" Lazard ") à des fins d'information uniquement. Rien dans ce document ne constitue un conseil d'investissement ou une recommandation relative à un titre, une marchandise, un produit dérivé, un service de gestion d'investissement ou un produit d'investissement. Les investissements dans des titres, des produits dérivés et des matières premières comportent des risques, leur prix fluctuera et ils peuvent entraîner des pertes. Certains actifs détenus dans les portefeuilles d'investissement de Lazard, en particulier les portefeuilles d'investissement alternatifs, peuvent comporter des degrés élevés de risque et de volatilité par rapport à d'autres actifs. De même, certains actifs détenus dans les portefeuilles d'investissement de Lazard peuvent se négocier sur des marchés moins liquides ou moins efficaces, ce qui peut affecter la performance des investissements. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs.

Ce document est destiné uniquement aux personnes résidant dans des juridictions où sa distribution ou sa disponibilité est conforme aux lois locales et aux autorisations réglementaires locales de Lazard. Les entités de Lazard qui ont publié ce document sont listées ci-dessous, ainsi que les limitations importantes de leurs activités autorisées.

Australie : Publié par Lazard Asset Management Pacific Co, ABN 13 064 523 619, AFS License 238432, Level 12 Gateway, 1 Macquarie Place, Sydney NSW 2000, qui est autorisé par l'Australian Securities and Investments Commission à exercer une activité de services financiers. Ce document est destiné aux investisseurs de gros uniquement. Canada : Publié par Lazard Asset Management (Canada) Inc, 30 Rockefeller Plaza, New York, NY 10112 et 130 King Street West, Suite 1800, Toronto, Ontario M5X 1E3, un gestionnaire de portefeuille enregistré offrant des services aux clients autorisés non particuliers. Dubaï : Émis et approuvé par Lazard Gulf Limited, Index Tower, Floor 10 Office 1008 DIFC, PO Box 506644, Dubaï, Émirats arabes unis. Enregistrée au Dubai International Financial Centre 0467. Autorisé et réglementé par l'Autorité des services financiers de Dubaï pour traiter uniquement avec des clients professionnels. États membres de l'UE : Émis par Lazard Asset Management (Deutschland) GmbH, Neue Mainzer Strasse 75, D-60311 Frankfurt am Main. Hong Kong : émis par Lazard Asset Management (Hong Kong) Limited (AQZ743), Suite 1101, Level 11, Chater House, 8 Connaught Road Central, Central, Hong Kong. Lazard Asset Management (Hong Kong) Limited est une société agréée par la Hong Kong Securities and Futures Commission pour mener des activités réglementées de type 1 (négociation de titres) et de type 4 (conseil en valeurs mobilières) uniquement pour le compte d'" investisseurs professionnels " tels que définis par la Hong Kong Securities and Futures Ordinance (Cap. 571 des lois de Hong Kong) et ses lois subsidiaires. Corée : Émis par Lazard Korea Asset Management Co. Ltd, 10F Seoul Finance Center, 136 Sejong-daero, Jung-gu, Séoul, 100-768. République populaire de Chine : Publié par Lazard Asset Management.

Lazard Asset Management n'exerce pas d'activité en R.P.C. et n'est pas un conseiller en investissement autorisé par la China Securities Regulatory Commission ou la China Banking Regulatory Commission. Ce document est uniquement destiné à des fins de référence et aux destinataires prévus. Les informations contenues dans ce document ne constituent pas un conseil d'investissement spécifique sur les marchés de capitaux chinois ou une offre de titres ou un conseil ou une recommandation en matière d'investissement, de fiscalité, de droit ou autre, ni une offre de vente ou une invitation à postuler pour tout produit ou service de Lazard Asset Management. Singapour : Publié par Lazard Asset Management (Singapore) Pte. Ltd, Unit 15-03 Republic Plaza, 9 Raffles Place, Singapore 048619. Numéro d'enregistrement de la société 201135005W, qui fournit des services uniquement aux " investisseurs institutionnels " ou aux " investisseurs accrédités " tels que définis par la loi sur les valeurs mobilières et les contrats à terme, chapitre 289 de Singapour. Suisse : Émis par Lazard Asset Management Schweiz AG, Uraniastrasse 12, CH-8001 Zurich. Royaume-Uni : Émis ou approuvé par Lazard Asset Management Ltd, 50 Stratton Street, Londres W1J 8LL. Enregistré en Angleterre sous le numéro 525667. Autorisé et réglementé par la Financial Conduct Authority (FCA), fournissant des services uniquement aux personnes classifiées comme contreparties éligibles ou clients professionnels selon les règles de la FCA. États-Unis : Publié par Lazard Asset Management LLC, 30 Rockefeller Plaza, New York, NY 10112.

### Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
LAZARD EURO SHORT TERM MONEY MARKET "C"	21 759 158,16	21 312 007,89
TAIWAN SEMICONDUCTOR	2 478 715,55	354 116,73
PT TELEKOMUNIK INDONESIA ADR		2 477 150,54
BANCO DO BRASIL S.A.		2 113 631,24
BANK MANDIRI		2 013 182,00
MEDIATEK INC	1 860 114,28	91 149,26
PETROLEO BRASILEIRO ON ADR (PETROBRAS)	295 265,04	1 472 573,80
CHINA CONSTRUCTION BANK CORPORATION		1 764 267,02
BB SEGURIDADE PARTICIPACOES	191 243,11	1 477 121,93
AMERICA MOVIL ADR	129 754,68	1 432 061,22

## 4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ESMA) EN EURO

#### a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : Néant.**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : Néant.**

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

#### b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)
Néant	Néant

(\*) Sauf les dérivés listés..

**c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie**

<b>Types d'instruments</b>	<b>Montant en devise du portefeuille</b>
<b>Techniques de gestion efficace</b> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) <b>Total</b>	<b>Néant</b>
<b>Instruments financiers dérivés</b> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <b>Total</b>	<b>Néant</b>

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

**d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace**

<b>Revenus et frais opérationnels</b>	<b>Montant en devise du portefeuille</b>
. Revenus (*) . Autres revenus <b>Total des revenus</b>	<b>Néant</b>
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <b>Total des frais</b>	<b>Néant</b>

(\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

## **TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

### **PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES**

Pour la sélection des brokers, Lazard Asset Management s'appuie sur une liste de Brokers approuvés d'environ 175 brokers qui englobe l'ensemble des produits et des marchés. Les entrées en relation avec un broker sont soumises à un processus d'analyse et de validation. Le process inclut notamment une revue de la solvabilité du broker, de sa solidité financière, de sa réputation au sein de la communauté financière. Ces états financiers et les documents réglementaires sont également examinés dans ce processus de sélection. Une recommandation est ensuite soumise à l'Operating Officer et au Compliance Officer pour une revue finale.

Comité Broker de Lazard Asset Management : Le Comité Broker de Lazard Asset Management entérine toute nouvelle décision d'autorisation de travailler avec un nouvel intermédiaire. Il examine la prestation des brokers et passe en revue les principaux critères de services attendus. Les brokers sont notés en fonction de la qualité de leur recherche et des services de trading qu'ils fournissent. A l'issue de ce vote, des recommandations d'allocation de commissions sont établies. 2 fois par an, ce Comité supervise la procédure de vote Brokers à laquelle participent les analystes, les gérants et les négociateurs.

### **FRAIS D'INTERMEDIATION**

L'information concernant les frais d'intermédiation est consultable sur le site internet : [www.lazardfreresgestion.fr](http://www.lazardfreresgestion.fr).

### **EXERCICE DES DROITS DE VOTE**

Lazard Frères Gestion S.A.S. exerce les droits de vote attachés aux titres détenus dans les OPC dont elle assure la gestion selon le périmètre et les modalités précisées dans la charte qu'elle a établie concernant sa politique d'exercice des droits de vote. Ce document est consultable sur le site internet de la société de gestion : [www.lazardfreresgestion.fr](http://www.lazardfreresgestion.fr).

### **COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)**

L'intégration des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) fait partie intégrante de notre processus d'analyse du potentiel de performance et de risque de nos investissements. L'équipe de gestion se base sur son processus interne d'analyse ESG, les fiches d'analyse de durabilité (« sustainability scorecards ») produites par Lazard Asset Management et/ou des prestataires externes, pour identifier l'impact et la gestion ESG des entreprises sur différents critères tels que, par exemple, les ressources humaines et la gestion de la diversité, l'intensité d'utilisation des ressources, la gestion de la chaîne d'approvisionnement et l'indépendance du conseil d'administration. Ces critères ESG sont pris en compte dans les choix d'investissement et leur pondération, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision. Au minimum 90% de l'actif net sera analysé d'un point de vue extra-financier. De plus, les analystes gestionnaires s'assurent du maintien d'une notation synthétique ESG moyenne meilleure que l'univers d'investissement. Cette note moyenne pondérée sera basée sur les notes assignées par les analystes gestionnaires et/ou celles de notre prestataire externe. La méthodologie utilisée pour le calcul des indicateurs et la définition de l'univers d'investissement se trouve sur le site Internet de la société de gestion

La Politique d'Investissement Durable et d'Intégration ESG (Sustainable Investment and ESG Policy) de Lazard Asset Management, disponible sur le site Internet de la société de gestion, décrit son approche et son engagement pour intégrer les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les processus d'investissement afin de garantir les intérêts de ses clients et des autres parties prenantes concernées, y compris le Fonds. En particulier, cette Politique exige que le gestionnaire d'actifs intègre la prise en compte des risques de durabilité dans sa gestion de portefeuille conformément au règlement SFDR ou aux réglementations locales similaires.

### **REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE**

#### **Article 8 (SFDR) :**

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

### **Compte rendu sur la performance extra-financière :**

Au 30/12/2022, en respect des critères de notation de la SGP, la note globale du portefeuille est de 39,0169 sur une échelle de 0 à 100. Elle était de 37,0647 à la date de démarrage du calcul.

Au cours de la période mesurée, la note moyenne ESG du portefeuille a varié entre 37,04647 et 39,0169. Elle est restée supérieure à celle de son univers.

L'intégration des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) fait partie intégrante de notre processus d'analyse du potentiel de performance et de risque de nos investissements. L'équipe de gestion se base sur son processus interne d'analyse ESG, les fiches d'analyse de durabilité (« sustainability scorecards ») produites par Lazard Asset Management et/ou des prestataires externes, pour identifier l'impact et la gestion ESG des entreprises sur différents critères tels que, par exemple, les ressources humaines et la gestion de la diversité, l'intensité d'utilisation des ressources, la gestion de la chaîne d'approvisionnement et l'indépendance du conseil d'administration. Ces critères ESG sont pris en compte dans les choix d'investissement et leur pondération, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision. Au minimum 90% de l'actif net sera analysé d'un point de vue extra-financier. De plus, les analystes gestionnaires s'assurent du maintien d'une notation synthétique ESG moyenne meilleure que l'univers d'investissement. Cette note moyenne pondérée sera basée sur les notes assignées par les analystes gestionnaires et/ou celles de notre prestataire externe.

La méthodologie utilisée pour le calcul des indicateurs et la définition de l'univers d'investissement se trouve sur le site Internet de la société de gestion. La Politique d'Investissement Durable et d'Intégration ESG (Sustainable Investment and ESG Policy) de Lazard Asset Management, disponible sur le site Internet de la société de gestion, décrit son approche et son engagement pour intégrer les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les processus d'investissement afin de garantir les intérêts de ses clients et des autres parties prenantes concernées, y compris le Fonds. En particulier, cette Politique exige que le gestionnaire d'actifs intègre la prise en compte des risques de durabilité dans sa gestion de portefeuille conformément au règlement SFDR ou aux réglementations locales similaires.

### **Règlement (UE) 2020/852 dit Règlement "Taxonomie"**

La Taxonomie de l'Union Européenne a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux :

- Atténuation des changements climatiques,
- Adaptation aux changements climatiques,
- Utilisation durable et protection de l'eau et des ressources marines,
- Transition vers l'économie circulaire (déchets, prévention et recyclage),
- Prévention et contrôle de la pollution
- Prévention et contrôle des écosystèmes sains.

Pour être considérée comme durable, une activité économique doit démontrer qu'elle contribue substantiellement à l'atteinte de l'un des 6 objectifs, tout en ne nuisant pas à l'un des cinq autres (principe dit DNSH, « Do No Significant Harm »). Pour qu'une activité soit considérée comme alignée à la Taxonomie européenne, elle doit également respecter les droits humains et sociaux garantis par le droit international.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le pourcentage minimum d'alignement avec la Taxonomie de l'Union Européenne s'élève à 0%.

### **UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE**

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

### **MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL**

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

## REMUNERATIONS

Les rémunérations fixes et variables, versées au cours de l'exercice clos le 31/12/2022 par la société de gestion à son personnel, au prorata de l'investissement consenti dans l'activité de la gestion des OPCVM, en excluant la gestion des FIA et la gestion sous mandats, peuvent être obtenues sur demande par courrier, auprès du service juridique de Lazard Frères Gestion et figurent dans le rapport annuel de la société.

L'enveloppe globale des rémunérations variables est fixée par le Groupe Lazard au regard de différents critères en ce compris les performances financières du Groupe Lazard au titre de l'année écoulée, en tenant compte des résultats de Lazard Frères Gestion.

Le montant total des rémunérations variables ne doit pas entraver la capacité du Groupe Lazard et de Lazard Frères Gestion à renforcer leurs fonds propres en tant que de besoin.

La Direction Générale décide du montant total des rémunérations réparties entre les rémunérations fixes et variables, dans le respect de la séparation absolue entre la composante fixe et la composante variable de la rémunération.

Le montant total des rémunérations variables est déterminé en tenant compte de l'ensemble des risques et des conflits d'intérêts.

Le montant de la rémunération variable est ensuite individualisé et déterminé en partie en fonction de la performance de chaque Personnel Identifié.

La politique de rémunération est réexaminée chaque année.

Annuellement, le « Comité de surveillance de la conformité de la politique de rémunération » de Lazard Frères Gestion, composé notamment de deux membres indépendants de la société de gestion, est chargé de donner un avis sur la bonne application de la politique de rémunération et sur sa conformité à la réglementation applicable.

### Population au 31/12/2022 : CDD et CDI de LFG, LFG Luxembourg et LFG Belgique (donc hors stagiaires, apprentis et hors LFG Courtage)

effectif au 31-12-2022 LFG - LFG Belgique - LFG Luxembourg	Rémunérations fixes annuelles 2022 en €	Rémunération variable au titre de 2022 (cash payé en 2023 et différé attribué en 2023) en €
205	20 102 615	29 964 115

### "Personnel identifié"

Catégorie	Nombre de salariés	Rémunérations fixes et variables agrégées 2022 (salaires annuels et bonus cash et différés)
Senior Management	3	5 848 796
Autres	61	28 469 324
<b>Total</b>	<b>64</b>	<b>34 318 120</b>

**NB : les montants sont des montants non chargés**

## AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

LAZARD FRERES GESTION SAS  
25, rue de Courcelles – 75008 PARIS

[www.lazardfreresgestion.fr](http://www.lazardfreresgestion.fr)

## 5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

## LAZARD ACTIONS EMERGENTES

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :  
Lazard Frères Gestion SAS

25, rue de Courcelles  
75008 Paris

### Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2022

---

Aux porteurs de parts du FCP LAZARD ACTIONS EMERGENTES,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif LAZARD ACTIONS EMERGENTES constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En raison des délais de communication de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est émis le 10 mai 2023.

Paris La Défense, le 10 mai 2023

Le Commissaire aux Comptes  
Deloitte & Associés

Olivier GALLENNE



## 6. COMPTES DE L'EXERCICE

### BILAN AU 30/12/2022 en EUR

#### ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>		
<b>DÉPÔTS</b>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>104 689 820,10</b>	<b>146 410 547,78</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>101 840 919,87</b>	<b>144 010 409,08</b>
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	101 840 919,87	144 010 409,08
Non négoziées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoziées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Titres de créances</b>		
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>2 848 900,23</b>	<b>2 400 138,70</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	2 848 900,23	2 400 138,70
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
<b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
<b>Autres instruments financiers</b>		
<b>CRÉANCES</b>	<b>358 112,71</b>	<b>197 117,73</b>
Opérations de change à terme de devises		
Autres	358 112,71	197 117,73
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>62 774,67</b>	<b>149 273,12</b>
Liquidités	62 774,67	149 273,12
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>105 110 707,48</b>	<b>146 756 938,63</b>

## PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	101 399 841,36	133 112 920,54
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-1 220 666,46	10 212 592,78
Résultat de l'exercice (a,b)	4 671 508,65	3 157 848,29
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>104 850 683,55</b>	<b>146 483 361,61</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
<b>DETTES</b>	<b>260 023,93</b>	<b>273 577,02</b>
Opérations de change à terme de devises		
Autres	260 023,93	273 577,02
<b>COMPTES FINANCIERS</b>		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>105 110 707,48</b>	<b>146 756 938,63</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

**HORS-BILAN AU 30/12/2022 en EUR**

	30/12/2022	31/12/2021
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

## COMPTE DE RESULTAT AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers		
Produits sur actions et valeurs assimilées	6 682 243,42	5 969 942,67
Produits sur obligations et valeurs assimilées	269 565,11	
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
<b>TOTAL (1)</b>	<b>6 951 808,53</b>	<b>5 969 942,67</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	372,34	495,75
Autres charges financières		
<b>TOTAL (2)</b>	<b>372,34</b>	<b>495,75</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>6 951 436,19</b>	<b>5 969 446,92</b>
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 111 459,52	2 656 018,22
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>4 839 976,67</b>	<b>3 313 428,70</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-168 468,02	-155 580,41
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>4 671 508,65</b>	<b>3 157 848,29</b>

## **I. REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.  
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.  
La durée de l'exercice est de 12 mois.

### **Règles d'évaluation des actifs**

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués à leur prix de marché.

#### ○ **Les instruments de type « actions et assimilés » :**

Ils sont valorisés sur la base du dernier cours connu sur leur marché principal.

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation (source WM Closing).

#### ○ **Les instruments financiers de taux :**

Les instruments de taux sont pour l'essentiel valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

#### ○ **Les instruments de types « obligations et assimilés » :**

Ils sont valorisés sur la base d'une moyenne de prix recueillis auprès de plusieurs contributeurs en fin de journée.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion du FCP.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

#### ○ **Les instruments de types « titres de créance négociables » :**

##### - **TCN dont la durée de vie résiduelle est supérieure à 3 mois :**

Les titres de créance négociables faisant l'objet de transactions significatives sont évalués au prix de marché.

En l'absence de transactions significatives, une évaluation de ces titres est faite par application d'une méthode actuarielle, utilisant un taux de référence éventuellement majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

<b>Taux de référence</b>	
<b>Tcn en Euro</b>	<b>Tcn en devises</b>
Euribor, Swaps OIS et Btf : - 3 – 6 – 9 – 12 mois Btan : - 18 mois, 2 – 3 – 4 – 5 ans	Taux officiels principaux des pays concernés.

##### - **TCN dont la durée de vie résiduelle est égale ou inférieure à 3 mois :**

Les TCN dont la durée de vie résiduelle est égale ou inférieure à 3 mois font l'objet d'une évaluation linéaire. Toutefois, en cas de sensibilité particulière de certains de ces titres au marché, cette méthode ne serait pas appliquée.

○ **OPC :**

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les parts ou actions d'OPC dont la valeur liquidative est publiée mensuellement peuvent être évaluées sur la base de valeurs liquidatives intermédiaires calculées sur des cours estimés.

○ **Acquisitions / Cessions temporaires de titres :**

Les titres pris en pension sont évalués à partir du prix de contrat, par l'application d'une méthode actuarielle utilisant un taux de référence (EONIA au jour le jour, taux interbanques à 1 ou 2 semaines, EURIBOR 1 à 12 mois) correspondant à la durée du contrat.

Les titres donnés en pension continuent d'être valorisés à leur prix de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est calculée selon la même méthode que celle utilisée pour les titres pris en pension.

○ **Opérations à terme fermes et conditionnelles :**

Les contrats à terme et les options sont évalués sur la base d'un cours de séance dont l'heure de prise en compte est calée sur celle utilisée pour évaluer les instruments sous-jacents.

Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels et du gré à gré sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

➤ **Les instruments financiers et valeurs non négociés sur un marché réglementé :**

Tous les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.

➤ **Méthodes d'évaluation des engagements hors bilan :**

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise du FCP) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise du FCP) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise du FCP).

**Frais de gestion**

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation.

Le taux de frais de gestion annuel est appliqué à l'actif brut (égal à l'actif net avant déduction des frais de gestion du jour) diminué des OPC gérés par Lazard Frères Gestion SAS détenus selon la formule ci-après :

$$\begin{aligned} & \text{Actif brut - hors OPC de trésorerie} \\ & \times \text{taux de frais de fonctionnement et de gestion} \\ & \times \text{nb jours entre la VL calculée et la VL précédente} \\ & \quad 365 \text{ (ou 366 les années bissextiles)} \end{aligned}$$

Ce montant est alors enregistré au compte de résultat du FCP et versé intégralement à la société de gestion.

La société de gestion effectue le paiement des frais de fonctionnement du FCP et notamment :

- . de la gestion financière ;
  - . de la gestion administrative et comptable ;
  - . de la prestation du dépositaire ;
- des autres frais de fonctionnement :
- . honoraires des commissaires aux comptes ;
  - . publications légales (Balo, Petites Affiches, etc...) le cas échéant.

Ces frais n'incluent pas les frais de transactions.

Les frais se décomposent de la manière suivante, selon les modalités prévues au règlement :

<i>Frais facturés au FCP</i>	<i>Assiette</i>	<i>Taux Barème</i>	
Frais de gestion financière	Actif net hors OPC de trésorerie	Part « I » : 1,48% TTC Taux maximum Part « R » : 1,98% TTC Taux maximum	
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Parts I et R 0,02% TTC Taux maximum	
Commissions de mouvement (de 0 à 100% perçues par la société de gestion et de 0 à 100% perçues par le dépositaire)	Prélèvement maximum sur chaque transaction	Actions, change	De 0 à 0,35% TTC
		Instruments de Taux	Néant
		Instruments sur marché à terme et autres opérations	Néant
Commission de surperformance	N.A.	Néant	

Le mode de calcul du montant des rétrocessions est défini dans les conventions de commercialisation.

- Si le montant calculé est significatif, une provision est alors constituée au compte 617.

- Le montant définitif est comptabilisé au moment du règlement des factures après reprise des éventuelles provisions.

### **Affectation des sommes distribuables**

#### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Part LAZARD ACTIONS EMERGENTES I	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD ACTIONS EMERGENTES R	Capitalisation	Capitalisation

## 2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>146 483 361,61</b>	<b>135 225 660,58</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	15 432 648,64	42 725 543,53
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-43 756 823,79	-48 994 076,20
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	7 307 289,37	18 102 835,97
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-10 160 040,31	-133 457 153,20
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions	-473 125,25	-1 032 842,61
Différences de change	4 801 094,58	134 703 332,28
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-19 623 697,97	-4 103 367,44
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-8 798 629,65	10 825 068,32
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-10 825 068,32	-14 928 435,76
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	4 839 976,67	3 313 428,70
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>104 850 683,55</b>	<b>146 483 361,61</b>

### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

#### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							62 774,67	0,06
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	62 774,67	0,06								
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 HKD		Devise 2 KRW		Devise 3 TWD		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	23 477 182,24	22,39	13 490 573,06	12,87	12 210 420,17	11,65	46 765 161,42	44,60
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances					12 109,79	0,01	329 865,81	0,31
Comptes financiers								
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

### 3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
<b>CRÉANCES</b>		
	Souscriptions à recevoir	16 137,11
	Coupons et dividendes en espèces	341 975,60
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>358 112,71</b>
<b>DETTES</b>		
	Achats à règlement différé	24 992,27
	Rachats à payer	76 284,52
	Frais de gestion fixe	158 747,14
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>260 023,93</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>98 088,78</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part LAZARD ACTIONS EMERGENTES I</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	46	3 889 253,01
Parts rachetées durant l'exercice	-221	-18 902 589,50
Solde net des souscriptions/rachats	-175	-15 013 336,49
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	427	
<b>Part LAZARD ACTIONS EMERGENTES R</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	7 397,374	11 543 395,63
Parts rachetées durant l'exercice	-15 579,022	-24 854 234,29
Solde net des souscriptions/rachats	-8 181,648	-13 310 838,66
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	48 364,054	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Part LAZARD ACTIONS EMERGENTES I</b>	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
<b>Part LAZARD ACTIONS EMERGENTES R</b>	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
<b>Part LAZARD ACTIONS EMERGENTES I</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	605 276,72
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,47
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Part LAZARD ACTIONS EMERGENTES R</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 506 182,80
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,95
Rétrocessions des frais de gestion	

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			2 848 900,23
Instruments financiers à terme	FR0011291657	LAZARD EURO SHORT TERM MONEY MARKET "C"	2 848 900,23
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>2 848 900,23</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau		
Résultat	4 671 508,65	3 157 848,29
<b>Total</b>	<b>4 671 508,65</b>	<b>3 157 848,29</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Part LAZARD ACTIONS EMERGENTES I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 632 859,68	1 309 905,97
<b>Total</b>	<b>1 632 859,68</b>	<b>1 309 905,97</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Part LAZARD ACTIONS EMERGENTES R</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	3 038 648,97	1 847 942,32
<b>Total</b>	<b>3 038 648,97</b>	<b>1 847 942,32</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 220 666,46	10 212 592,78
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>-1 220 666,46</b>	<b>10 212 592,78</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Part LAZARD ACTIONS EMERGENTES I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-395 871,01	3 729 696,52
<b>Total</b>	<b>-395 871,01</b>	<b>3 729 696,52</b>

	30/12/2022	31/12/2021
<b>Part LAZARD ACTIONS EMERGENTES R</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-824 795,45	6 482 896,26
<b>Total</b>	<b>-824 795,45</b>	<b>6 482 896,26</b>

### 3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>259 315 293,58</b>	<b>245 038 290,62</b>	<b>135 225 660,58</b>	<b>146 483 361,61</b>	<b>104 850 683,55</b>
<b>Part LAZARD ACTIONS EMERGENTES I en EUR</b>					
Actif net	71 666 738,83	82 105 997,25	46 897 206,89	53 581 518,88	34 036 168,08
Nombre de titres	975	948	596	602	427
Valeur liquidative unitaire	73 504,34	86 609,70	78 686,58	89 005,84	79 709,62
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-97,48	2 558,53	-4 917,87	6 195,50	-927,09
Capitalisation unitaire sur résultat	1 620,76	1 506,05	1 221,09	2 175,92	3 824,00
<b>Part LAZARD ACTIONS EMERGENTES R en EUR</b>					
Actif net	187 648 554,75	162 932 293,37	88 328 453,69	92 901 842,73	70 814 515,47
Nombre de titres	136 378,388	100 962,959	60 525,835	56 545,702	48 364,054
Valeur liquidative unitaire	1 375,94	1 613,78	1 459,35	1 642,95	1 464,19
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,69	47,77	-91,41	114,64	-17,05
Capitalisation unitaire sur résultat	23,12	21,18	16,52	32,68	62,82

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>AFRIQUE DU SUD</b>				
BIDVEST GROUP	ZAR	81 763	965 302,51	0,92
LIFE HEALTHCARE	ZAR	929 678	864 185,73	0,83
NEDCOR LTD ZAR I	ZAR	181 659	2 126 578,48	2,03
SANLAM LIMITED	ZAR	352 110	944 686,55	0,91
STANDARD BANK GROUP	ZAR	140 098	1 294 494,18	1,23
VODACOM	ZAR	140 710	950 761,57	0,90
<b>TOTAL AFRIQUE DU SUD</b>			<b>7 146 009,02</b>	<b>6,82</b>
<b>BRESIL</b>				
BANCO DO BRASIL S.A.	BRL	303 636	1 871 455,65	1,79
BB SEGURIDADE PARTICIPACOES	BRL	451 800	2 702 878,19	2,58
CCR S.A	BRL	715 580	1 374 063,96	1,31
ENGIE BRASIL ENERGIA SA	BRL	131 774	885 852,05	0,85
PETROLEO BRASILEIRO ON ADR (PETROBRAS)	USD	224 587	2 241 135,21	2,13
VALE ADR	USD	100 390	1 596 269,20	1,52
Vibra Energia SA	BRL	313 900	866 249,91	0,83
<b>TOTAL BRESIL</b>			<b>11 537 904,17</b>	<b>11,01</b>
<b>CHINE</b>				
A-LIVING SERVICES CO LTD-H	HKD	815 750	921 530,10	0,88
ANHUI CONCH CEMENT CO LTD	HKD	431 171	1 413 106,87	1,35
CHINA CONSTRUCTION BANK CORPORATION	HKD	6 276 971	3 684 866,86	3,52
CHINA MERCHANTS BK H	HKD	260 824	1 366 767,42	1,31
CHINA SHENHUA ENERGY H CO	HKD	290 246	785 734,11	0,75
China Vanke -H-	HKD	811 773	1 539 765,23	1,46
ENN ECOLOGICAL HOLDINGS CO-A	CNY	422 400	916 627,13	0,87
GREE ELECTRIC APPLIANCES S.A	CNY	318 500	1 387 470,35	1,32
HUAYU AUTOM-A	CNY	558 034	1 303 473,32	1,25
MIDEA GROUP CO LTD-A	CNY	133 987	935 481,80	0,89
PING AN INS.GRP CO.CHINA H	HKD	397 500	2 464 735,26	2,35
SINOPHARM H	HKD	986 793	2 350 339,22	2,24
WEICHAJ POWER H	HKD	1 122 794	1 412 616,21	1,35
<b>TOTAL CHINE</b>			<b>20 482 513,88</b>	<b>19,54</b>
<b>EGYPTE</b>				
COMMERCIAL INTERNATIONAL BK GDR	USD	957 271	1 070 959,54	1,02
<b>TOTAL EGYPTE</b>			<b>1 070 959,54</b>	<b>1,02</b>
<b>ETATS-UNIS</b>				
TERNIUM ADR	USD	29 422	842 479,57	0,80
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>842 479,57</b>	<b>0,80</b>
<b>GRECE</b>				
GREEK ORGANISATION OF FOOTBALL PRONOSTICS SA	EUR	91 840	1 215 043,20	1,16
<b>TOTAL GRECE</b>			<b>1 215 043,20</b>	<b>1,16</b>
<b>HONG-KONG</b>				
LENOVO GROUP LTD	HKD	2 292 000	1 763 743,64	1,68
<b>TOTAL HONG-KONG</b>			<b>1 763 743,64</b>	<b>1,68</b>

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>HONGRIE</b>				
MOL HUNGARIAN OIL AND GAS PLC-A-	HUF	116 543	757 260,30	0,72
OTP BANK	HUF	69 058	1 743 479,54	1,67
<b>TOTAL HONGRIE</b>			<b>2 500 739,84</b>	<b>2,39</b>
<b>ILES CAIMANS</b>				
ASM PACIFIC TECHNOLOGY LTD	HKD	169 700	1 133 730,50	1,08
CHINA MEDICAL SY	HKD	691 000	1 018 683,41	0,97
HENGAN INTERNATIONAL GROUP	HKD	400 000	1 990 432,00	1,90
TINGYI CAYMAN ISLAND HOLDING	HKD	986 000	1 631 131,41	1,56
<b>TOTAL ILES CAIMANS</b>			<b>5 773 977,32</b>	<b>5,51</b>
<b>INDE</b>				
AXIS BANK	INR	99 066	1 047 786,44	1,00
BAJAJ AUTO	INR	21 362	874 841,43	0,83
BHARAT PETROLEUM DEMAT.	INR	282 169	1 056 213,67	1,01
INDUS TOWERS LTD	INR	670 359	1 445 970,53	1,38
PETRONET LNG	INR	467 980	1 141 944,02	1,10
UNITED PHOSPHORUS LTD	INR	172 281	1 397 373,17	1,33
<b>TOTAL INDE</b>			<b>6 964 129,26</b>	<b>6,65</b>
<b>INDONESIE</b>				
ASTRA INTERNATIONAL TBK	IDR	2 658 700	912 135,05	0,86
BANK MANDIRI	IDR	2 869 300	1 714 041,87	1,64
PT TELEKOMUNIK INDONESIA ADR	USD	49 845	1 113 893,89	1,06
PT UNITED TRACTORS TBK	IDR	408 200	640 637,37	0,61
<b>TOTAL INDONESIE</b>			<b>4 380 708,18</b>	<b>4,17</b>
<b>MEXIQUE</b>				
AMERICA MOVIL ADR	USD	64 281	1 096 195,08	1,04
GRUPO FINANCIERO BANORTE SAB DE CV	MXN	166 505	1 120 104,75	1,07
GRUPO MEXICO -B-	MXN	276 999	911 130,10	0,87
KIMBERLY CLARK MEX SER A NPV	MXN	826 520	1 314 226,33	1,25
SITIOS LATINOAMERICA SAB DE	MXN	64 281	28 898,60	0,03
<b>TOTAL MEXIQUE</b>			<b>4 470 554,86</b>	<b>4,26</b>
<b>PORTUGAL</b>				
GALP ENERGIA SGPS SA	EUR	232 149	2 927 398,89	2,79
<b>TOTAL PORTUGAL</b>			<b>2 927 398,89</b>	<b>2,79</b>
<b>REPUBLIQUE DE COREE</b>				
COWAY	KRW	27 863	1 154 129,90	1,10
HYUNDAI MOBIS	KRW	7 861	1 167 904,10	1,11
KB FINANCIAL GROUP	KRW	54 770	1 968 337,15	1,88
KIA CORPORATION	KRW	18 305	804 339,58	0,77
KOREA TELECOM CORPORATION	KRW	38 345	960 374,13	0,92
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	KRW	78 045	3 198 049,84	3,05
SHINHAN FINANCIAL GROUP	KRW	64 312	1 677 450,41	1,60
SK HYNIX INC	KRW	46 064	2 559 987,95	2,44
<b>TOTAL REPUBLIQUE DE COREE</b>			<b>13 490 573,06</b>	<b>12,87</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
ANGLO AMERICAN	GBP	22 487	820 278,12	0,78
UNILEVER PLC	EUR	37 447	1 755 140,89	1,67
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>2 575 419,01</b>	<b>2,45</b>

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>RUSSIE</b>				
MOBILE TELESYSTEMS SP ADR	USD	218 788	2,05	
SBERBANK OF RUSSIA OJSC	RUB	641 831	0,08	
<b>TOTAL RUSSIE</b>			<b>2,13</b>	
<b>TAIWAN</b>				
ASE TECHNOLOGY HLDGS -REGISTERED SHS	TWD	815 000	2 333 011,71	2,23
GLOBALWAFERS CO LTD	TWD	63 000	821 051,48	0,78
HON HAI PRECISION INDUSTRY CO LTD	TWD	330 852	1 007 611,16	0,97
MEDIATEK INC	TWD	66 000	1 257 528,02	1,20
NOVATEK MICROELECTRONICS CORP	TWD	146 000	1 404 254,87	1,33
QUANTA COMPUTER	TWD	742 000	1 635 444,91	1,55
TAIWAN SEMICONDUCTOR	TWD	222 845	3 046 906,02	2,90
WIWYNN CORP	TWD	29 000	704 612,00	0,68
<b>TOTAL TAIWAN</b>			<b>12 210 420,17</b>	<b>11,64</b>
<b>THAÏLANDE</b>				
KASIKORNBANK PUBLIC COMPANY LIMITED FOREIGN	THB	205 000	818 021,22	0,78
PTT EXPLORTN & PRD FGN REG	THB	197 900	944 950,79	0,90
SIAM CEMENT PUBLIC CO LTD FOREIGN	THB	78 400	725 372,12	0,69
<b>TOTAL THAÏLANDE</b>			<b>2 488 344,13</b>	<b>2,37</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>101 840 919,87</b>	<b>97,13</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>101 840 919,87</b>	<b>97,13</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
LAZARD EURO SHORT TERM MONEY MARKET "C"	EUR	1 441	2 848 900,23	2,72
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>2 848 900,23</b>	<b>2,72</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>2 848 900,23</b>	<b>2,72</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>2 848 900,23</b>	<b>2,72</b>
<b>Créances</b>			<b>358 112,71</b>	<b>0,34</b>
<b>Dettes</b>			<b>-260 023,93</b>	<b>-0,25</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>62 774,67</b>	<b>0,06</b>
<b>Actif net</b>			<b>104 850 683,55</b>	<b>100,00</b>

Part LAZARD ACTIONS EMERGENTES R	EUR	48 364,054	1 464,19
Part LAZARD ACTIONS EMERGENTES I	EUR	427	79 709,62

## 7. ANNEXE(S)

# Communication périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : LAZARD ACTIONS EMERGENTES

Identifiant d'entité juridique : 9695002HV600TVCG0S66

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires appliquent des bonnes pratiques de gouvernance

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (EU) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques au plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : \_\_\_\_\_%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé un minimum d'investissements durables ayant un objectif social : --%

Non

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien, qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il présentait une proportion de \_\_\_ % d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais ne réalisera pas d'investissements durables



## Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

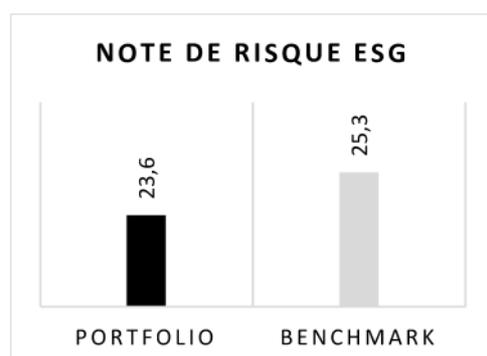
Au cours de la période de douze mois se terminant en décembre 2022, le Fonds a cherché à maintenir une note ESG supérieure à celle de l'indice de référence et à éviter d'investir dans des sociétés considérées comme violant les principes du Pacte Mondial des Nations Unies (« PMNU ») et dans celles impliquées dans la production d'armes controversées, d'armes militaires, de charbon thermique ou de tabac. Le Fonds a atteint ces caractéristiques environnementales/sociales au cours de la période concernée en maintenant une note ESG moyenne pondérée supérieure à celle de l'indice de référence et en n'investissant pas dans les sociétés exclues, comme l'explique plus en détail la section ci-dessous sur les indicateurs de durabilité du Fonds.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont

### Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité ont performé comme suit :

1. La note de risque ESG du Fonds a surperformé l'indice de référence (voir ci-dessous).



À décembre 2022. Basé sur une moyenne mobile de 12 mois.

Les notes vont de 0 (risque ESG négligeable) à 40+ (risque ESG significatif). Le score le plus bas est le meilleur.

Source : Sustainalytics.

2. Le Fonds n'a pas d'exposition sur des sociétés considérées par le gestionnaire comme violant les principes du PMNU.
3. Le Fonds ne s'est pas exposé sur des sociétés exclues en vertu des critères d'exclusion relatifs à la production d'armes controversées, à la production d'armes militaires, à l'extraction ou à la production de charbon thermique ou à la production de tabac.

### ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il

## **contribué à ces objectifs ?**

Non applicable. Le Fonds n'a pas réalisé d'investissements durables.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Non applicable.

*Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Non applicable.

*Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

Non applicable.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

*Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*

## **Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?**

Le Fonds a examiné les principales incidences négatives (« PIN ») sur les facteurs de durabilité au moyen de plusieurs méthodes au cours de la période de référence.

### **Exclusions**

Grâce à des règles générales de pré-investissement et à des exclusions basées sur l'activité, les investissements dans certaines entreprises ou certains pays ont été évités, ce qui a permis d'atténuer les incidences négatives potentielles sur le développement durable. Les critères d'exclusion spécifiques sont disponibles dans

### **Les principales incidences négatives**

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



l'information précontractuelle du Fonds.

### **Intégration de l'ESG et diligence raisonnable en matière d'investissement**

Les questions environnementales et sociales figurant dans les indicateurs obligatoires des PIN ont été intégrées dans le cadre de la recherche du gestionnaire d'investissement au cours de la période de référence, en tenant compte des facteurs sectoriels, géographiques et d'autres facteurs qui ont une incidence sur l'importance et la pertinence des PIN pour chaque investissement. Le gestionnaire d'investissement s'est également référé à la recherche et aux données ESG de tiers pour obtenir des informations supplémentaires et un positionnement relatif par rapport au secteur et à l'univers. En intégrant ces considérations ESG dans le processus d'investissement, le gestionnaire d'investissement peut réduire ou éviter les impacts négatifs potentiels des investissements sur le développement durable.

### **Activités de gestion**

Bien que l'engagement ne soit pas directement lié aux caractéristiques environnementales ou sociales spécifiques du Fonds, le gestionnaire d'investissement a pris en compte les impacts négatifs sur les facteurs de durabilité par le biais d'actions telles que l'engagement et le vote sur des sujets ESG. Au cours de la période, le gestionnaire d'investissement a mené des actions axées sur des PIN importants tels que les émissions de gaz à effet de serre et d'autres indicateurs de carbone, la diversité du conseil d'administration et les questions de gouvernance telles que la rémunération des dirigeants et les droits des actionnaires. Les activités d'engagement sont classées par ordre de priorité en tenant compte des impacts ESG et financiers, ainsi que des considérations sectorielles et régionales.

De plus amples informations sur les PIN pris en compte figurent dans les informations précontractuelles du Fonds.



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Les principaux investissements du Fonds au cours de la période de référence sont les suivants :

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	Pourcentage d'actifs	Pays
<b>1.</b> China Construction Bank Corporation	Finance	4.11	Chine
<b>2.</b> Samsung Electronics Co., Ltd.	Technologie de l'information	3.51	Corée du Sud
<b>3.</b> SK hynix Inc.	Technologie de l'information	3.51	Corée du Sud
<b>4.</b> BB Seguridade Participacoes SA	Finance	2.51	Brésil
<b>5.</b> Galp Energia, SGPS S.A.	Energie	2.45	Portugal
<b>6.</b> Petroleo Brasileiro SA Sponsored ADR	Energie	1.60	Brésil
<b>7.</b> Sinopharm Group Co., Ltd.	Santé	1.86	Chine
<b>8.</b> Nedbank Group Limited	Finance	2.17	Afrique du Sud
<b>9.</b> Ping An Insurance (Group) Company of China, Ltd.	Finance	1.81	Chine
<b>10.</b> Banco do Brasil S.A.	Finance	2.33	Brésil
<b>11.</b> ASE Technology Holding Co., Ltd.	Technologie de l'information	2.10	Taiwan
<b>12.</b> Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	Technologie de l'information	1.49	Taiwan
<b>13.</b> KB Financial Group Inc.	Finance	2.08	Corée du Sud
<b>14.</b> PT Bank Mandiri (Persero) Tbk	Finance	1.95	Indonésie
<b>15.</b> Quanta Computer Inc.	Technologie de l'information	1.79	Taiwan

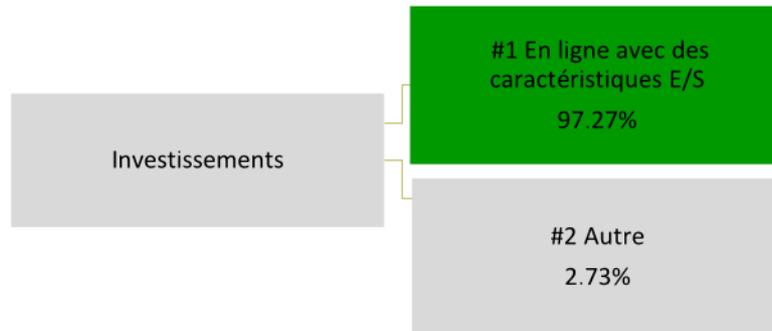
Note : La proportion des investissements est indiquée comme la taille moyenne des positions sur la période de référence.



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### ● Quelle était l'allocation d'actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

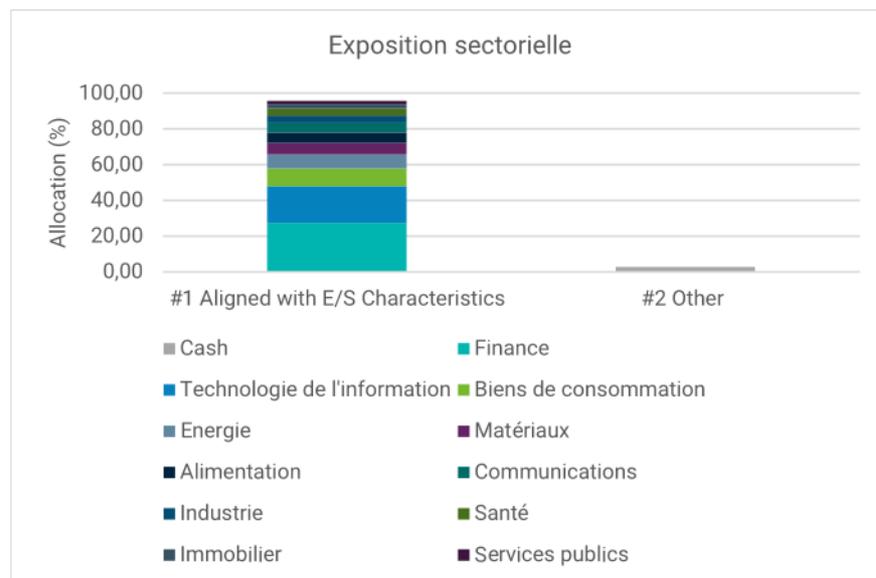


**#1 Aligné avec des caractéristiques E/S** comprend les investissements du produit financier utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

**#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales, ni qualifiés d'investissements durables.

### ● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Le Fonds a investi dans les secteurs financiers suivants :



Secteur	Pondération dans le portefeuille (%)
Finance	27,38
Technologie de l'information	20,65
Biens de consommation	9,86
Energie	7,76
Matériaux	6,56
Alimentation	5,83
Communications	5,48
Industrie	4,03
Santé	3,96
Immobilier	2,42
Services publics	1,90
Cash	2,73

Note : Basé sur les définitions sectorielles du GICS. Les allocations sectorielles sont présentées nettes de toute exposition aux liquidités ou aux produits dérivés dans le fonds.

L'exposition moyenne aux activités liées aux combustibles fossiles était de 14,67% sur la période.

### Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Non applicable. Le fonds n'a réalisé aucun investissement durable. Par conséquent, le fonds n'était pas aligné sur les objectifs de la taxinomie de l'UE.

#### ● **Le produit financier investit-il dans es activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE ?**

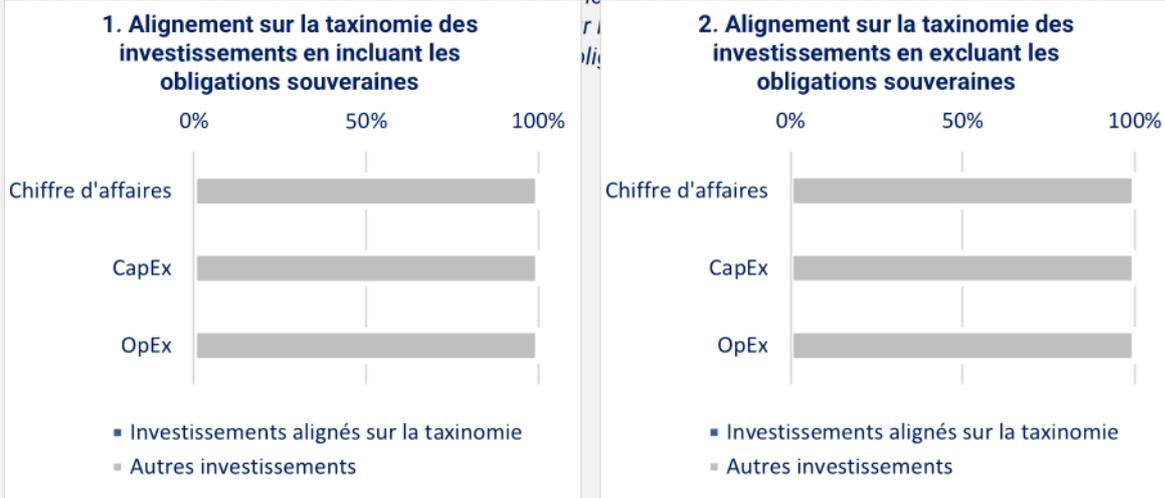
- Oui
- Dans le gaz fossile       Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

**Les activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à un objectif environnemental.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en bleu le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis



\*Aux fins de ces graphiques, les "obligations souveraines" comprennent toutes les expositions souveraines

**Les activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobre en carbone et entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne **tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**  
Non applicable.
- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?**  
Non applicable.
- **Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?**  
Non applicable. Le fonds n'a réalisé aucun investissement aligné sur les objectifs de la taxinomie au cours de la période de référence.
- **Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?**  
Non applicable. Le fonds n'a réalisé aucun investissement aligné sur les objectifs de la taxinomie au cours de la période de référence.
- **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?**

La catégorie "autres" comprend d'autres investissements et instruments du Fonds qui ne peuvent être alignés sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Fonds. Il s'agit notamment de liquidités et d'équivalents de liquidités, qui sont utilisés à des fins de

gestion efficace du portefeuille et de liquidité.



### **Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Au cours de la période de référence, le gestionnaire d'investissement a intégré les considérations ESG, dans la recherche et la diligence raisonnable en matière d'investissement, en sélectionnant les investissements pour promouvoir les caractéristiques environnementales et/ou sociales pertinentes du Fonds sur la base d'une stratégie d'investissement spécifique et en appliquant des critères contraignants définis dans les informations précontractuelles du Fonds.

Bien que l'engagement ne soit pas directement lié aux caractéristiques environnementales ou sociales spécifiques du fonds, le gestionnaire d'investissement peut avoir entrepris certaines activités de gestion, par le biais d'un dialogue constructif avec les représentants de la direction, afin de partager des points de vue lorsque l'occasion se présente et de soutenir les entreprises qui entreprennent des changements positifs. Le gestionnaire d'investissement s'efforce d'intégrer les conclusions des activités de gestion dans les décisions d'investissement, et vice versa, afin d'améliorer la valeur à long terme.



### **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?**

Le Fonds n'a pas déterminé d'indice de référence pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier a les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

*Non applicable.*

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**

*Non applicable.*

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

*Non applicable.*

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

*Non applicable.*